

SOLS ÉTUDE « SOL TERRITOIRE »

PORTÉE OPÉRATIONNELLE

Les sols représentent une richesse limitée, non renouvelable, souvent dégradée par l'urbanisation. Ils offrent des services à la population, encore peu pris en compte dans les documents d'urbanisme. L'étude « Sol Territoire » consiste à cartographier les services rendus par les sols du territoire. L'objectif est de révéler au décideur la diversité et la

valeur des sols pour étayer la prise de décision pour une planification, un aménagement et une gestion durables du territoire. Les sols des espaces urbains et périurbains sont considérés comme des leviers pour concevoir le projet de territoire.

Echelle de projet

- Grand territoire / SCoT
- Échelle intercommunale / PLUi
- Projet urbain / PLU

Visée opérationnelle

- Optimisation de l'urbanisation
- Développement d'usages durables
- Préservation des espaces (agricoles, naturels...) à fort potentiel
- Restauration ou développement de corridors écologiques
- Lutte contre l'érosion de la biodiversité locale
- Gestion des eaux pluviales

Phase de projet concernée

- Études préalables
- État des lieux / diagnostic
- Gestion des espaces ouverts

Étape de l'AEU₂ correspondante

- Identification des enjeux
- Définition d'objectifs et d'orientations
- Transcriptions spatiales, réglementaires ou contractuelles

DESCRIPTION

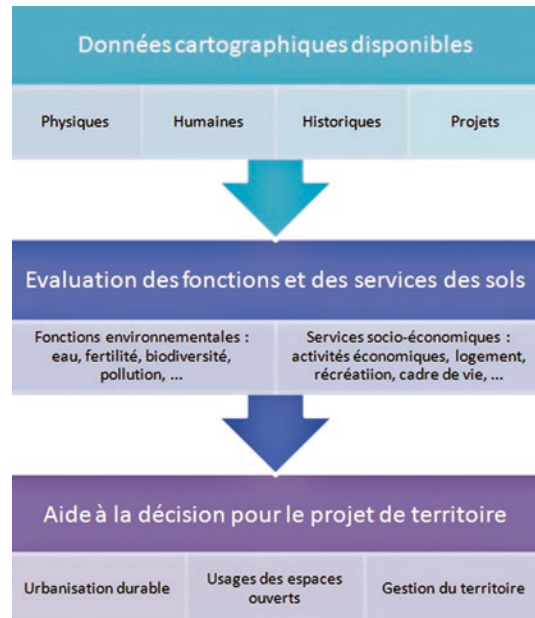
L'étude Sol Territoire s'appuie essentiellement sur des données pré-existantes. Elle rend compte de la diversité des sols du territoire. Pour chaque thématique, une carte de diagnostic du territoire est produite :

- fonctions environnementales potentielles et exprimées par les sols des espaces ouverts (biodiversité, énergie, etc.) ;
- services socio-économiques rendus par l'usage des espaces urbains et des espaces ouverts ;
- synthèse de l'adéquation entre l'usage actuel des sols et l'expression de leur potentiel.

Applications

Une étude Sol Territoire assiste la définition de programmes de conception urbaine. Elle peut offrir une vision globale des sols ou être ciblée sur une problématique locale particulière :

- optimisation de l'urbanisation pour préserver les sols les plus fonctionnels ;
- articulation entre les espaces constitués et non constitués du territoire ;
- place et pérennité des activités agricoles dans le développement territorial ;
- hiérarchisation des périmètres à enjeux environnementaux.



Étude sol territoire - Source : Agence Sol Paysage

PRÉCISIONS

- Éléments du diagnostic

Le diagnostic se fonde sur des données cartographiées existantes et des connaissances informelles sur le territoire :

- données physiques : photographies aériennes, topographie, pédologie, géologie, pollution ;
- données humaines : urbanisme réglementaire, occupation du sol, recensements Insee ;
- données historiques : photographies anciennes, remontée de connaissances non formalisées d'acteurs locaux ;
- données de projets : urbanisation à venir, gestion du territoire, orientations politiques, etc.

- Évaluation des fonctions et des services rendus

Les fonctions environnementales évaluées sont par exemple l'aptitude culturelle des sols, leur intérêt pour la gestion passive des eaux pluviales, la distribution des habitats écologiques. Les services socio-économiques évalués sont par exemple l'accessibilité aux espaces récréatifs, le support de logements, l'activité économique.

Les évaluations qualitatives expriment les atouts et carences des sols du territoire pour la collectivité.

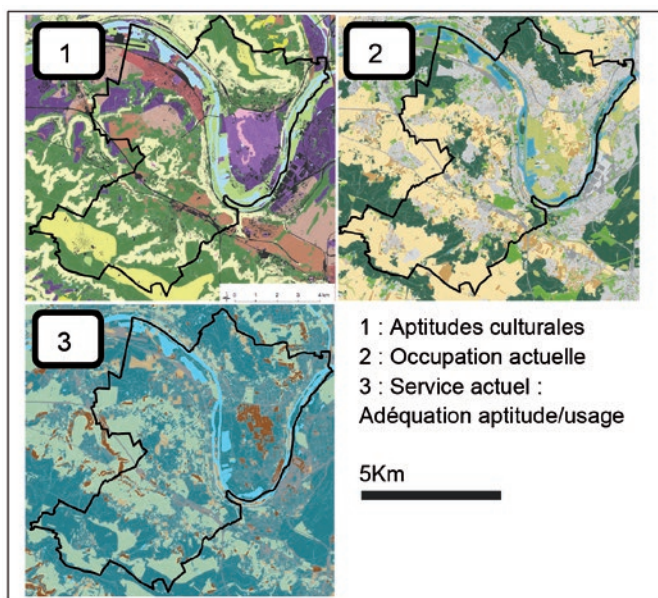
EXEMPLE D'APPLICATION

La Communauté d'Agglomération des Deux Rives de Seine. Elle a soumis son territoire, constitué d'un tissu urbain dense et d'espaces ruraux cultivés, à l'évaluation des fonctions environnementales et des services socio-économiques rendus par ses sols. L'adéquation entre l'aptitude des sols et leur usage a été étudiée (voir figure ci-contre).

La carte des aptitudes culturelles des sols (1) est principalement basée sur des données physiques ; il existe divers types de cultures potentiellement adaptés aux sols en place. L'usage actuel des sols (2) est comparé à ce potentiel pour montrer le niveau d'adéquation entre l'aptitude des sols et l'utilisation qui en est faite (3). Les espaces où l'usage actuel est adapté au potentiel des sols en place apparaissent en bleu et les zones où l'usage n'est pas optimal en marron.

Le planificateur peut déduire de la carte 1 les zones qu'il souhaite préserver, pour conserver la fonction de fertilité de certains sols. Le gestionnaire peut identifier sur la carte 3 les zones pour lesquelles l'usage peut être modifié afin de valoriser au mieux les potentiels des sols.

Ce territoire a également été analysé sur d'autres aspects environnementaux (gestion de l'eau, diversité des habitats écologiques) et socioéconomiques (logement, activité économique, accès aux espaces récréatifs). Ces approches sont croisées dans une carte de synthèse faisant apparaître l'équilibre entre les fonctions environnementales et les services socio-économiques constatés sur le territoire.



Adéquation aptitude / usage - Source : Agence Sol Paysage

Cible utilisateurs

- Services techniques des collectivités, EPA...
- Professionnels de l'urbanisme et du paysage

Accessibilité

Type d'étude réalisée par des bureaux d'études spécialisés

Source :

www.solpaysage.fr